

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 40 (2013)
Heft: 156

Rubrik: P.-V. FRIP : ass. du conseil 16 nov. 2013

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P.-V. FRIP - ASS. DU CONSEIL 16 NOV. 2013

Marcel Thürler, président, Joseph Comba, secrétaire

Assemblée du Conseil FRIP - Samedi 24 novembre 2013 à 10.00h.

Hôtel du Marché, Lausanne. Présidence : Marcel Thürler

Il est 10.00h, le président Marcel Thürler ouvre la séance.

Les débats de l'assemblée sont présentés sur écran, pc et beamer afin d'en faciliter les débats.

1. Ouverture de la séance, souhaits de bienvenue, mise à jour de la liste des présences.

Marcel Thürler souhaite une cordiale bienvenue aux Présidentes, Présidents et Conseillers à cette assemblée.

Un bonjour particulier est adressé à Mme Dorothee Aquino du Glossaire NE, qui remplace Mme Christelle Godat.

Marcel rappelle que nous travaillons toutes et tous pour sauvegarder et assurer la pérennité de nos Patois. Compte tenu de la flamme qui nous anime, il souhaite que nos débats soient sereins et surtout animés d'un esprit constructif. Que cette flamme qui nous anime chacun et chacune nous permette de présenter nos patois sur le devant de la scène.

Marcel Thürler remercie chaleureusement Bernard Gloor pour le travail de préparation de cette assemblée à l'Hôtel du Marché, pour l'accueil, car cette salle nous convient tout à fait et son accès par le métro est facile.

Ordre du jour :

Marcel Thürler présente l'ordre du jour de cette assemblée générale selon la convocation reçue.

L'ordre du jour est accepté et l'assemblée se déroulera selon cet ordre.

Ordre du Jour :

1. Ouverture de la séance et souhaits de bienvenue, liste des présences

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mai 2013 à Lausanne (*celui-ci ne sera pas lu, étant donné que chaque fédération à reçu un exemplaire*)

3. Rapport du président

4. Rétrospective de la fête internationale des patois 2013 à Bulle

5. Propositions de modification des articles des statuts de la fédération (FRIP)

6. Information sur le projet de la charte pour le francoprovençal (réunion de Lyon)

7. Fixation de la date de l'assemblée générale du printemps 2014

8. Divers

Présences :

Bureau : Marcel Thürler, président; Pierre-Alain Poletti, trésorier; Joseph Comba, secrétaire; Madame Dorothée Aquino, Glossaire NE

Fédérations :

Fribourg, Joseph Comba – Robert Kolly; Jura Maurice Jobin; Valais, Gisèle Pannatier; Vaud, Bernard Gloor – Michel Freymond

Excusés : Anne-Gabrielle de L'AMI DU PATOIS, La Trouée de Belfort, Le Piémont, Aoste, La Savoie, Le Pays Lyonnais.

Le secrétaire fait circuler la liste des mandatés afin de contrôler sa véracité et, si nécessaire, compléter les indications. Il est important que nous disposions d'une base de données actualisée.

1. Nomination des scrutateurs.

Etant réunis autour d'une même table, il n'est pas nécessaire de nommer des scrutateurs.

2. Procès-verbal de l'assemblée du Conseil du 18 mai 2013 à Lausanne

Le procès-verbal de l'assemblée générale a été adressé à chaque président par courrier électronique et joint à la présente convocation. De ce fait, il ne sera pas lu. Ce dernier n'apporte pas de remarque et est accepté à l'unanimité avec remerciement à son auteur, M. Joseph Comba.

3. Rapport du Président de la FRIP Marcel Thürler.

Biens chers présidentes et présidents des fédérations, chers conseillers, chers amis patoisants, je suis heureux de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à cette assemblée du conseil 2013. Je vous demande en mémoire de nos patoisants partis pour un monde meilleur de respecter une minute de silence.

Je félicite l'association vaudoise des amis du patois pour son 60^{ème} anniversaire fêté le 2 novembre 2013 à Savigny. Le patois a été et restera la langue qui unit nos fédérations. Je vous félicite donc de vous battre pour que la tradition du patois demeure bien vivante, en souhaitant qu'elle se développe au travers de notre jeunesse.

Le programme des patoisants d'aujourd'hui ne se résume plus à vivre le patois, mais il s'étend surtout à la défense et à la promotion de la place du patois dans la configuration des savoirs contemporains, preuve en est par la diversité des actions et promotions organisées par chacune de vos fédérations. Permettez-moi d'adresser mes plus vives félicitations à toutes les fédérations pour l'organisation de manifestations, édition d'ouvrages littéraires, qui ont en 2013 largement contribué à la reconnaissance et à la revaloriser cette langue

indigène qu'est le patois, sans oublier votre participation active lors de la fête internationale des patois à Bulle. Bien entendu que le plat de résistance est l'organisation de la fête internationale des patois 2013 à Bulle; le site internet www.patoisants.ch vous apporte toutes les informations et renseignements utiles et nécessaires. Pour 2013, je m'étais fixé le but suivant : maintenir des contacts réguliers avec chaque fédération et transmettre régulièrement les informations utiles pour les participants à la fête des patois 2013. Afin que je puisse accomplir mon mandat dans des conditions optimales, chers présidents, conseillers, je compte sur votre étroite collaboration et surtout n'hésitez pas à m'adresser vos propositions ou remarques. Car pour aller de l'avant, nous devons toujours mieux communiquer et c'est unis et ensemble que nous devons travailler. Je vous remercie pour votre attention et souhaite que vive la noble cause des patois.

4. Rétrospective de la fête internationale des patois 2013 à Bulle

Si la fête fut belle et réussie, c'est grâce à votre participation, à votre engagement, qui ont porté haut les couleurs de nos patois.

La messe en patois dans la grande église de Bulle, bien trop petite pour la circonstance, a été un moment d'intense partage.

Et quoi de plus beau que ce magnifique cortège multicolore à souhait, sous un soleil radieux ! L'animation et les chants fusaient de toutes parts. La très forte participation au concours littéraire a été le point fort de cette rencontre ainsi que les nombreux mainteneurs du patois nommés. La remise des prix littéraires et des titres de mainteneurs fut l'apothéose de la fête.

Le site internet www.patoisants.ch avec la galerie photos vous fera revivre ces merveilleux instants.

Un rapport circonstancié vous sera adressé lors de l'assemblée du printemps 2014 et je transmettrai au Président de l'AVAP, organisateur de la prochaine fête, le dossier complet sur CD. L'organisation de cette fête internationale des patois m'a demandé 3 ans de travail et d'engagement intense.



Le trou de l'ours. Mayen d'Hérémente. Photo Alphonse Dayer.

Lieu-dit à Hérérence.
Photo Alphonse Dayer.



Marcel Thürler présente, par un diaporama sur l'écran, les moments forts de la fête internationale des patois 2013.

Toutes les informations en relation avec la fête internationale des patois 2013 se trouvent sur le site internet des patoisants fribourgeois : www.patoisants.ch sous la rubrique fête internationale des patois 2013.

Rapport de Mme Christelle Godat sur le concours littéraire

Mon bilan personnel de la Fête internationale des patois des 24-25 août 2013 à Bulle est très positif. Je trouve que la fête a été très bien organisée, qu'Esplanade Gruyère était un lieu qui convenait bien à une manifestation d'une telle ampleur, que les animations étaient intéressantes et que nous avons bien mangé. En ce qui concerne la proclamation du palmarès et la remise des prix du Concours littéraire en particulier, tout s'est très bien passé également : les diplômes et les prix que vous aviez préparés étaient très beaux, et surtout la manière de présenter le palmarès avec projection des noms des lauréats sur grand écran était idéale. La proclamation du palmarès et la remise des prix ont duré un peu plus de temps que prévu, mais cela s'explique par le grand nombre de participants à cette édition 2013 du Concours littéraire.

Je vous remercie donc encore une fois, toi et tous les patoisants fribourgeois, pour cette organisation parfaite !

Je termine mon message par une bonne nouvelle, qui est maintenant officielle : après les hésitations de la fin de l'année dernière, le directeur ad intérim du Glossaire, M. le Professeur Anton Näf, a décidé que le Glossaire des patois de la Suisse romande continuerait d'être représenté au sein de la FRIP et qu'il continuerait d'organiser le Concours littéraire dans le cadre de la fête quadriennale de la FRIP, sous une forme peut-être modifiée, qui est encore à définir... Salutations cordiales à tous les conseillers et bonne assemblée.

Christelle

Marcel Thürler rappelle que chaque mainteneur, qui a été nommé à la fête 2013 de Bulle, établira son curriculum vitae relatif à son activité pour le patois. Ce dernier, complété d'une photo passeport sera adressé à son président respectif qui le transmettra au président d'organisation :

Marcel Thürler, route des Combes 2, 1628 Vuadens, Suisse, jusqu'au 31 janvier 2014 au plus tard.

Marcel Thürler informe qu'un concurrent fribourgeois ayant participé au concours littéraire lors de la fête 2013 est intervenu auprès du Glossaire de Neuchâtel en contestant le prix qui lui a été décerné par le jury. Marcel Thürler relève que le règlement du concours stipule qu'il n'y a pas de recours possible et que le jury a respecté le règlement.

Madame Dorothee Aquino du Glossaire NE, qui remplace Mme Christelle Godat, confirme la situation.

Marcel Thürler informe qu'il ne sera pas donné suite à ce recours, car les propos tenus et les termes utilisés sont inacceptables et calomnieux.

5. Propositions de modification des articles des statuts de la fédération (FRIP)

Marcel Thürler présente les propositions de modifications.

Le but de ces modifications est de remplacer les conseillers par un bureau et d'introduire des délégués en qualité de représentants des associations pour alléger la structure et pour une meilleure efficacité et un meilleur suivi des affaires courantes. Le conseil sera remplacé par le bureau.

Marcel Thürler propose d'instaurer un bureau pour gérer la fédération, composé du président de la fédération internationale, du président sortant, du caissier, d'un secrétaire, des représentants du Glossaire, L'Ami du Patois, etc. Chaque fédération ou association cantonale ou régionale sera représentée par 2 délégués.

Il y aurait une assemblée ordinaire des délégués l'automne et une assemblée générale des délégués, au printemps, pour la présentation des comptes.

Chaque article a été passé en revue et les modifications ont été proposées.

Une proposition des statuts remaniés et adaptés sera présentée lors de l'assemblée générale du 17 mai 2014 à Lausanne pour approbation.

6. Information sur le projet de la charte pour le francoprovençal (réunion de Lyon)

Marcel Thürler donne les informations utiles sur le projet de Charte présenté à Lyon.

Le francoprovençal est une langue régionale parlée dans trois pays : la France, la Suisse et l'Italie. Cette langue, qui peut aussi se dénommer Arpitan, bénéficie aujourd'hui dans les trois Etats où elle est présente d'une reconnaissance légale.

Conformément aux recommandations formulées par l'UNESCO (qui estime qu'une langue est en danger si elle a moins de 30 % de locuteurs par classe d'âge) et les différentes instances européennes, il s'agit, pour les signataires de la présente charte, de mettre en place une politique linguistique partenariale visant à inverser la tendance actuelle qui conduirait, si rien n'était fait, à la disparition rapide de cette langue.

La langue et la culture francoprovençales constituant une partie de l'identité commune des Régions signataires, l'enjeu de ce partenariat est donc double pour contribuer à la transmission de la langue francoprovençale aux générations futures et participer à la promotion universelle de la diversité linguistique et culturelle.

7. Fixation de la date de l'assemblée générale printemps 2014

Marcel Thürler propose la date du **17 mai 2014 à 10.00h**, pour l'assemblée générale 2014 à Lausanne. Cette date est retenue.

8. Divers

Marcel Thürler ouvre les débats dans les divers et rappelle que le pv de cette assemblée figurera dans le prochain numéro de L'Ami du Patois et, de ce fait, apportera les informations et renseignements utiles.

M. Pierre-Alain Poletti distribue les bulletins de versement aux fédérations, en souhaitant que chacune des fédérations s'acquitte de sa cotisation 2013 au plus vite.

La parole n'étant plus souhaitée, Marcel Thürler, au terme de cette assemblée du Conseil, remercie chacune et chacun pour sa parfaite collaboration et surtout pour le travail sérieux.

Il formule les vœux de prospérité pour chacune des Fédérations et présente à chacune et chacun ses meilleurs vœux pour 2014.

Il est 12.00h. Le président clôt la séance.

Le Président : Marcel Thürler,

Le secrétaire : Joseph Comba



Darbelena, lieu-dit à Hérémente.

Photo Alphonse Dayer.